

AFRICAN UNION		UNION AFRICAINE
الاتحاد الأفريقي		UNIÃO AFRICANA

Mission de l'Union africaine pour le Mali et le Sahel (MISAHEL)

Mot de bienvenue de SEM. Pierre Buyoya Haut représentant de l'Union africaine pour le Mali et le Sahel

- **Monsieur le Représentant spécial de la CEDEAO,**
- **Monsieur le Colonel Major, Représentant le Ministère de la Défense et des Anciens combattants,**
- **Mesdames et Messieurs les conseillers et Attachés des Ambassades des pays du Sahel, accrédités au Mali,**
- **Mesdames et Messieurs de la Presse,**

Je voudrais tout d'abord vous souhaiter la bienvenue au siège de la Mission de l'UA pour le Mali et le Sahel (MISAHEL) et vous remercier pour avoir accepté notre invitation à cette réunion dont l'objectif principal est de vous informer sur la stratégie de l'UA pour le Sahel, d'échanger sur le processus de Nouakchott pour le renforcement de la coopération en matière de sécurité entre les pays du sahel et enfin de susciter la mise en place d'un cadre d'échange et de contacts réguliers entre MISAHEL et vous.

Comme vous le savez, de nombreuses initiatives sont prises au niveau régional, continental et au-delà pour appuyer les efforts des pays du Sahel en vue de répondre collectivement aux défis sécuritaires et de développement de la région.

Il vous souviendra qu'au lendemain de la transformation de la Mission internationale de soutien au Mali sous conduite africaine (MISMA) en Mission intégrée des nations unies (MINUSMA), en juillet 2013, l'UA avait décidé la création de MISAHEL, dont le mandat est d'accompagner le Mali dans le processus de sortie de crise et d'aider les pays du sahel à faire face aux défis de sécurité, de gouvernance et de développement qui sont à la base de crises récurrentes dans la région. MISAHEL est donc au cœur de la mise en œuvre de la Stratégie de l'UA pour le Sahel dont les axes prioritaires tournent autour des trois piliers que je viens de citer.

La Mission s'emploie à cette tâche en étroite collaboration avec les pays concernés, les Communautés économiques régionales, les partenaires techniques et financiers et les structures spécialisées de l'UA.

Ces derniers mois, nous nous sommes attelés à développer la stratégie de l'UA pour le Sahel qui va être présentée au Conseil de paix et de sécurité (CPS) de l'UA, la semaine prochaine à Addis Abeba, pour validation. Cette stratégie est assortie d'un plan d'action pour l'année 2014 avec une série de projets à réaliser. A cet effet, je voudrais à titre illustratif citer trois projets majeurs pour l'année 2014 à savoir (i) l'implication des leaders religieux dans la promotion de la paix et de la cohésion nationale (ii) l'appui à la réinsertion socio-économique des jeunes et des anciens combattants au Nord Mali (iii) le renforcement des initiatives existantes de coopération transfrontalière à travers la mise en place d'unités mixtes et d'opérations conjointes.

La stratégie de l'UA pour le Sahel vous sera présentée toute à l'heure pour que vous puissiez saisir les autres axes prioritaires, les défis de mise en œuvre et les risques ainsi que les mesures d'atténuation préconisées.

Nous comptons donc inscrire cette rencontre dans une dynamique de coopération car la mise en œuvre des différentes initiatives pour le Sahel, nécessite des échanges d'information et une synergie d'action.

Comme vous le savez, la paix, la sécurité et la stabilité de la région constituent une condition sine qua none pour que nous atteignons nos objectifs de développement. C'est dans cette optique que l'Union africaine a initié dans la capitale mauritanienne, en mars 2013, le Processus de Nouakchott, dont l'objectif est le renforcement de la coopération en matière de sécurité entre les pays du Sahel et la mise en œuvre opérationnelle de l'Architecture africaine de paix et de sécurité (APSA) dans la région.

Pour la mise en œuvre du processus, il avait été décidé que les Chefs des services de renseignement et de sécurité se réunissent tous les deux(2) mois pour échanger des informations et que les Ministres des Affaires étrangères se réunissent tous les six(6) mois pour faire le point de l'évolution du processus et lui donner une orientation politique.

Depuis mars 2013, nous avons tenu cinq (5) réunions des Chefs des services de renseignement et de sécurité et trois (3) réunions au niveau ministériel dont la dernière a eu lieu à Niamey, le 19 février 2014 .

Le bilan fait à Niamey montre que le processus est en marche dans les domaines de l'échange d'information, la coopération transfrontalière, la lutte contre le terrorisme et les crimes organisés ainsi que le renforcement des capacités des pays et des institutions en charge de ces questions.

La présentation qui vous sera également faite toute à l'heure vous permettra de suivre l'évolution du processus de Nouakchott et les prochaines étapes et d'engager des discussions fructueuses pour son approfondissement.

Il a été également décidé d'aller plus loin pour l'approfondissement du processus à travers notamment, les échanges d'information en temps réel et la mise en place de mécanismes opérationnels d'intervention et de sécurité aux frontières qui nécessitent des rencontres des Chefs d'Etat-major des Armées et des Ministres de la défense des pays du Sahel.

Comme vous le voyez, le processus nécessite des contacts réguliers et au quotidien entre les pays concernés. C'est pourquoi nous avons estimé qu'il était important que MISAHEL puisse échanger avec vous afin que vous puissiez servir d'interface avec vos pays et Organisations respectifs et continuer ainsi à jour le rôle qui est le vôtre dans le renforcement de la coopération en matière de sécurité entre les pays du Sahel.

Je voudrais donc formuler le souhait que le cadre que nous voulons initier à travers vous, puisse se renforcer pour donner un appui constant à la dynamique de coopération sécuritaire initiée depuis fort longtemps par les pays du Sahel, l'UA, la CEDEAO et les autres partenaires.

Ainsi vos contributions nous permettrons de poursuivre dans cette voie pour répondre aux défis du Sahel, dans un souci constant de complémentarité, de coordination et de mutualisation des moyens.

- **Chers participants,**

C'est sur cette note d'encouragement et d'espoir que je voudrais maintenant conclure en vous souhaitant plein succès dans vos échanges.

Je vous remercie.